ÉCONOMIE DROIT

Formation académique du 23 janvier 2012

C. Ribat – V. Monmaron - MP Sauvé – D. Vassal IEN économie gestion



L'économie droit en tertiaire

- Le programme
- Les études
- La certification
- De nouvelles modalités d'évaluation



Le programme

- BO n° 20 du 20 mai 2010
- Pour les spécialités de baccalauréat professionnel du tertiaire (Accueil relation clients usagers, Commerce, Comptabilité, Logistique, Secrétariat, Transport, Vente)
- Rentrée 2010 : entrée en application du nouveau programme (en seconde)
- Juin 2013 : première session d'examen



Le programme

Objectifs

- favoriser l'ancrage dans la spécialité
- privilégier l'approche transversale avec les autres pôles
- créer du lien avec les PFMP
- mettre en œuvre des méthodes pédagogiques actives
- saisir les opportunités offertes par les TICE



Les études

- un support de formation de la seconde à la terminale professionnelle.
- un support d'évaluation certificative en classes de première et de terminale professionnelle.
- un outil fonctionnel pour
 - rendre les élèves acteurs dans l'acquisition des savoirs
 - favoriser le réinvestissement des notions
 - exploiter les PFMP



Objectifs

Évaluer le niveau de compréhension et d'analyse :

- de l'organisation économique et juridique de la société contemporaine
- des contextes dans lesquels s'exercent les activités professionnelles caractéristiques du diplôme considéré



Modalités

- Contrôle en cours de formation
- Pendant l'année de terminale
- L'épreuve prend appui sur un dossier
 - 4 « études » choisies par le candidat parmi celles menées en classes de première et de terminale
 - l'enseignant ou le formateur du candidat en classe de terminale choisit l'une des études figurant dans le dossier du candidat



Modalités

Durée 30 minutes maximum en deux phases

Exposé oral du candidat (10 minutes)

Des objectifs, des conditions de réalisation, des objets observés, des champs de connaissances abordés, des méthodes mises en œuvre, d'une interprétation des résultats et des conclusions tirées de l'étude

Entretien avec le candidat (20 minutes maximum)

Il permet d'évaluer la qualité du travail réalisé par le candidat, sa capacité à réinvestir ses connaissances et ses compétences ainsi que son investissement personnel.



Communication des éléments d'évaluation au jury BO n° 20 du 20 mai 2010

- À l'issue de la situation d'évaluation, le professeur ou le formateur attribue une note sur 20.
- Il conserve un exemplaire du dossier du candidat. Il y ajoute :
 - la fiche descriptive du déroulement de l'épreuve ;
 - la grille d'évaluation de la prestation du candidat.
- Les éléments du dossier décrits ci-dessus sont transmis, sous la responsabilité du chef d'établissement, à l'autorité rectorale et mis à la disposition du jury.



• Organisation de l'archivage B.O. N°24 du 16 JUIN 2005 (Tri et conservation des archives concernant l'éducation nationale)

3.4 Documents produits par les candidats

• Copies: durée de conservation 1 an après publication des résultats, à l'exception des copies faisant l'objet d'un contentieux qui doivent être conservées par le service.

3.5 Notation

 Bordereaux de notation (récapitulatifs des notes établies à la fin des épreuves et tous autres documents préparatoires à la saisie des résultats) durée de conservation 1 an



L'esprit du CCF (rappel...)

Principes

Les situations d'évaluation sont mises en place par les formateurs lorsque les acquis de la formation sont significatifs.

Le CCF privilégie une évaluation individualisée des candidats lorsque les compétences ciblées par l'évaluation sont atteintes => se distingue d'une évaluation ponctuelle



L'esprit du CCF (rappel...)

Définition

Le CCF est une évaluation réalisée par les formateurs au moment ou ils estiment que les apprenants

- → ont bénéficié des apprentissages suffisants et nécessaires pour aborder une évaluation...
- → ont atteint les compétences visées par la situation d'évaluation.



La mise en œuvre du CCF

Un cadre souple dans la mise en œuvre des évaluations en CCF (dans le respect du cadre réglementaire des examens)

Des évaluations certificatives

- qui placent le candidat en situation de réussite
- qui ne nuisent pas à la formation => les évaluations sont réalisées au cours de la formation des jeunes
- qui ne se superposent pas aux évaluations formatives



Les informations à donner aux candidats

Les candidats sont obligatoirement informés :

- → sur le principe du CCF,
- → sur la définition et le coefficient de l'épreuve,
- > sur les objectifs et les critères des situations d'évaluation,
- sur les conditions de déroulement et les modalités de notation
- → sur l'incidence d'une absence aux évaluations,
- → de la date de l'évaluation certificative (quand le formateur juge que le candidat est prêt)



La convocation des candidats

Pour chaque situation d'évaluation

- Information orale de la semaine dans laquelle l'évaluation certificative aura lieu
 - Confirmation par inscription dans le carnet de correspondance (ou livret d'apprentissage) => cette confirmation écrite vaut convocation



La règle

L'absence d'un candidat à une ou plusieurs situation d'évaluation constitutives d'une épreuve (ou unité)

Zéro à chaque situation dévaluation



Le calcul de la note à l'épreuve (ou unité) s'effectue en fonction des notes obtenues

Deux cas peuvent se présenter

Absence(s) non justifiée(s)

Absence(s) justifiée(s)



Absence(s) non justifiée(s) Absence à une situation : indiquer « absent » sur le document d'évaluation et lui attribuer la note zéro L'épreuve comprend plusieurs situations d'évaluation Absence à l'ensemble des situations d'évaluations: indiquer « absent » pour l'épreuve => le diplôme ne peut-être délivré L'épreuve comprend une seule Indiquer « absent » pour l'épreuve => le situation d'évaluation diplôme ne peut-être délivré La mise en œuvre du CCF relève de la responsabilité du chef d'établissement => il lui appartient d'apprécier le motif de l'absence



Absence(s) justifiée(s)					
L'épreuve (ou unité) comprend une ou plusieurs situations d'évaluation					
Motif dûment justifié à une ou plusieurs situations Un autre date doit être proposée au candidat					
En cas d'impossibilité (ex : arrêt longue maladie) - pour la ou les situations(s) manquée(s) - pour la ou les épreuves manquées quand l'absence couvre l'ensemble d'une situation d'évaluation d'une même épreuve	La note zéro est attribuée au candidat				
Le diplôme peut-être attribué au candidat s'il obtient par compensation, la note					

moyenne requise pour l'obtention du diplôme



Quelques cas spécifiques quand le diplôme ne peut-être délivré et que l'absence est justifiée...

Sur autorisation du recteur, le candidat peut se présenter aux épreuves de la session de remplacement

(Autorisation accordée pour une ou plusieurs épreuves, mais en aucun cas pour des parties d'épreuves)

Candidat absent à une ou plusieurs situations d'évaluation (ex : candidat hospitalisé qui a suivi des cours par correspondance...) mais qui réintègre l'établissement avant la date des épreuves ponctuelles



Le candidat peut se présenter aux épreuves ponctuelles

(Circonstance laissée à l'appréciation du recteur)



La communication des notes aux candidats

Communication des éléments d'évaluation au jury BO n° 20 du 20 mai 2010

- À l'issue de la situation d'évaluation, le professeur ou le formateur attribue une note sur 20.
- La proposition de note ne doit pas être communiquée au candidat.

Les notes attribuées aux évaluations en CCF ne sont pas définitives => Les notes définitives sont attribuées par le jury de délibération



Interrogations sur le CCF

Des interrogations sur le CCF	Des réponses et des solutions
Le CCF nécessite-t-il des révisions pour faire réussir l'élève ?	NON => Le CCF est intégré dans la formation du jeune. De plus, le formateur « repère », grâce aux évaluations formatives si ce dernier à atteint le niveau d'exigence pour l'évaluation
Doit-on faire repasser une épreuve en CCF si un jeune ne l'a pas réussie ?	NON => Un CCF cible une ou des compétences qui ne sont évaluées qu'une seule fois
Peut-on échanger les classes entre professeurs pour évaluer les productions ou prestations d'autres élèves ?	NON => Ce sont les formateurs qui dispensent la formation qui procèdent aux évaluations certificatives
Peut-il y avoir un écart important entre les notes de l'année et celles attribuées sur les situations d'évaluation	NON => Si le CCF à lieu, cela suppose que le formateur a repéré grâces aux évaluations formatives, qu'un jeune « est prêt »

41



Interrogations sur le CCF

Des interrogations sur le CCF	Des réponses et des solutions
L'IEN peut-il effectuer un contrôle à posteriori sur la conformité des situations d'évaluation proposées ?	OUI => Dans ses missions, « il veille au bon déroulement des examens (en CCF et en ponctuel)
Combien de temps l'établissement doit-il conserver les bordereaux de notes et d'émargement ainsi que les productions des élèves ?	Durant un an BO N°24 du 16 JUIN 2005
Que doivent contenir les documents inhérents aux évaluations certificatives et qui sont a tenir à disposition des jurys d'harmonisation et de délibération ?	-Les fiches descriptives du travail demandé aux candidats pour chaque situation d'évaluation - Les grilles d'évaluation - La fiche de synthèse des notes par épreuve et par candidat
Le jury d'harmonisation peut-il modifier les notes des CCF ?	NON => le jury d'harmonisation propose des modifications de note au jury de délibération qui statuera



Les documents d'accompagnement de l'épreuve

Les documents d'accompagnement répondent aux exigences des modalités d'évaluation en ponctuel et en CCF.

Deux ont valeur réglementaire et doivent obligatoirement être utilisés (BO 20 du 20-05-2010) :

- la grille d'évaluation de la prestation du candidat, avec son mode d'emploi (pages 2 et 3),
- la fiche descriptive du déroulement de l'épreuve (page 4).

Les autres documents (pages 5 à 15) visent la construction d'une culture commune d'évaluation.



Grille nationale d'évaluation

Critères d'évaluation

- Investissement personnel du candidat (2 points) (page 6)
 - CCF: c'est un indicateur global du niveau d'implication du candidat durant son parcours de formation
 - mode ponctuel: estimation par rapport à l'investissement personnel qu'il perçoit chez le candidat: à partir du dossier et de la prestation orale (exposé + entretien).

Connaissances, compétences méthodologiques, capacités de restitution (18 points)

Supports à l'évaluation

Dossier (1)	Exposé	Entretien
(4,5 points)	(4,5 points)	(9 points)



Grille nationale d'évaluation

SPÉCIALITÉ de baccalauréat : NOM du candidat : NUMÉRO du candidat : ÈTABLISSEMENT : 1 - CRITÈRES D'ÈVALUATION	PRÉNOM : DATE (session) :			Le déroulement de la situation d'évaluation, qu'el soit ponctuelle ou en CCF,	
1 - GRITEREOD EVALUATION	Dossier (1) (4,5 points)	Exposé (4,5 points)	Entretien (9 points)	doit permettre de renseigner	
Connaissances (*)				toutes les cases de la	
Compétences méthodologiques (*)				matrice, traçant ainsi le « profil » du candidat,	
Capacités de restitution (*)				composé de + et de Ce	
Total des points par colonne				profil peut ensuite être transformé en note sur 20.	
(*) Placer dans chaque case l'un des symb - non acquis : - partiellement acquis : - ou + - acquis : + + Investissement personnel du candida				non acquis :partiellement acquis : -	
2 - ÉVALUATION GLOBALE				ou +	
2-1 Proposition de note : (non communiquée au candidat)			/20	• acquis : + +	
2-2 Appréciation globale de l'évalua	ateur :				
(1) Le dossier correspond au document élabor	é par le candidat. Il com	porte 4 études.		25	



Fiche descriptive de déroulement de l'épreuve (1)

BACCALAURÉATS PROFESSIONNELS TERTIAIRES ÉPREUVE D'ÉCONOMIE - DROIT			
Académie :			
	N°:		
	<u>Dossier</u>		
Nombre d'études présentées su	r:		
 Le contexte de l'activi 	té professionnelle	=	
 Le droit facteur d'orga 	=		
 Les relations sociales of 	= -		
La création de richesse	 La création de richesses 		
 L'organisation des éch 	 L'organisation des échanges 		
1	ique dans le cadre d'une politique économique	=	
Autre (thème à préciser)			
Le nombre d'études est co	oui 🗆 non 🗆		
Les études sont toutes en	oui 🗆 non 🗆		
Les études portent sur des thèmes variés :			
Chaque étude est accompa	oui 🗆 non 🗆		



Fiche descriptive de déroulement de l'épreuve (2)

	<u> </u>			
Durée :				
Liste des supports utili	isés par le candidat :			
	<u>Entretien</u>			
Durée :				
Principales questions p	Principales questions posées au candidat :			
Incidents éventuels :				
Remarques et observations de l'examinateur :				
Nom de l'évaluateur :				
Rappel de la note :	/20 proposée (voir grille jointe)			

Fynosé



Indicateurs d'évaluation proposés (1)

Critère	Dossier	Exposé	Entretien
	Les connaissances ne sont pas en lien avec le programme et/ou sont insuffisantes.	Aucune cohérence entre l'exposé et l'étude. Absence d'idées-forces et de vocabulaire économique, juridique et social.	Le candidat ne possède pas les connaissances minimales requises. Les réponses aux questions de l'examinateur sont inadaptées ou erronées.
Connais-	Les connaissances ne sont pas approfondies Certains concepts sont erronés.	Les connaissances exposées sont superficielles. Le vocabulaire utilisé reste approximatif.	Les connaissances restent superficielles et limitées au cadre strict de l'étude. Le lien n'est pas fait entre les concepts du programme.
sances	+ Les connaissances mobilisées sont justes mais restent partielles	+ Les connaissances exposées sont en rapport avec l'étude, mais ne sont pas toujours justifiées de façon explicite. Les termes économiques et juridiques sont en lien avec l'étude.	+ Le questionnement permet d'évaluer des connaissances avérées mais qui restent dans le cadre strict du dossier.
	++ Les connaissances sont en lien pertinent avec le programme. Elles sont approfondies et maîtrisées.	++ Le vocabulaire économique et juridique est toujours adapté et pertinent. Les connaissances mobilisées dans l'exposé sont clairement exprimées et justifiées.	++ Les connaissances sont maîtrisées et le candidat est capable de les transférer à d'autres situations.



Indicateurs d'évaluation proposés (2)

	Critère	Dossier	Exposé	Entretien
Économie Droit	Compé- tences méthodo- logiques	Les situations n'ont aucun lien avec le programme. L'analyse est indigente. La référence aux sources est absente. Ni méthode, ni démarche logique. Les situations n'ont qu'un vague lien avec le programme. L'analyse est peu approfondie. Les sources sont indiquées mais ne sont ni pertinentes ni validées, ni hiérarchisées. + Les situations sont en lien avec le programme, l'objet est bien défini. L'analyse est succincte mais juste. Les sources sont indiquées et valides, la méthode de recherche est cohérente. Elles ne sont pas toutes actuelles. Elles sont peu	Aucune référence à la méthodologie n'est exposée ou la méthodologie indiquée est inadaptée à l'étude. Aucune analyse n'est réalisée. Aucun plan n'apparaît à l'écoute de l'exposé. Les supports ne sont pas exploités. Méthodes et démarches présentes mais peu adaptées. Analyse très rudimentaire et/ou peu vraisemblable. + Méthodes et démarches apparentes dans l'exposé et adaptées à l'étude. Plan pertinent. Le contexte de la situation est cerné.	Aucune réponse pertinente n'est faite aux questions posées sur la méthodologie des études. Il est impossible de vérifier la validité des supports. Les méthodes mises en œuvre pour réaliser les études ne sont pas maîtrisées. Les réponses sont évasives et manquent de clarté. + Le candidat explicite les méthodes utilisées, le questionnement permet d'évaluer une démarche logique mais les réponses ne montrent pas son aptitude à les transférer totalement.
		t+ Les situations sont bien choisies. Le choix des quatre études est équilibré (elles sont toutes de qualité équivalente). L'objectif de chacune d'elles est clairement identifié. L'analyse est approfondie et judicieuse. les sources sont indiquées, valides, vérifiées, multiples et croisées. Elles sont récentes. La sélection et le traitement des informations sont pertinents	Le candidat présente des démarches et des méthodes originales et bien adaptées à son étude. Le plan de l'exposé est logique. L'analyse est justifiée avec rigueur.	++ Les méthodes utilisées sont justifiées. Elles sont pertinentes. Les recherches ont été bien conduites et bien exploitées. Le questionnement permet d'évaluer une démarche maîtrisée et transférable à d'autres situations.



Indicateurs d'évaluation proposés (3)

Critère	Dossier	Exposé	Entretien
	Aucun souci de présentation. Dossier illisible sur le fond comme sur la forme, mal organisé. Manque de soin (ratures, surcharges, écriture illisibles) Les règles de syntaxe et d'orthographe ne sont pas respectées. Le vocabulaire n'est pas adapté. Les productions écrites sont une compilation de « copiés/collés ».	Aucune cohérence, aucune rigueur, aucun dynamisme dans un exposé qui reste confus.	Explications inexistantes ou inadaptées. Réponses confuses ou erronées. La prestation du candidat n'a aucun rapport avec l'étude.
Capacités à	Présentation approximative. Orthographe, style, vocabulaire imprécis. Classement défectueux. Quelques supports manquants. Toutes les études ne sont pas accompagnées d'une production écrite.	Le candidat lit sa production écrite sans recul. Les informations sont mal hiérarchisées, non synthétisées.	Les explications sont imprécises. Les réponses ne sont pas argumentées. Le vocabulaire économique et juridique est mal utilisé. Le candidat communique maladroitement ; les supports sont insuffisants et/ou peu adaptés.
restituer	+ Les supports sont variés et adaptés à chacune des études. La présentation est correcte sans être irréprochable et l'ensemble est lisible. Les phrases sont correctement rédigées	+ Les informations essentielles sont données.	+ La communication du candidat correspond aux exigences professionnelles du diplôme préparé. La communication est claire; les supports sont adaptés.
	++ Chaque étude est accompagnée d'une production écrite soignée, claire, synthétique. Le vocabulaire. le style, l'orthographe sont maîtrisés. Le dossier est bien présenté, de qualité professionnelle en fonction du métier préparé par le candidat. Les TICE sont bien mobilisées (supports de nature variée).	++ L'expression orale est précise, claire, structurée. La relation avec le jury est maîtrisée. L'exposé est dynamique. Une synthèse pertinente termine l'exposé.	++ La communication orale est adaptée au contexte de l'évaluation certificative. Les réponses sont argumentées et justifiées.



Les études Retours d'expériences



Productions réalisées en groupe lors de la formation du 15 décembre 2010

- 1. Des propositions d'objet d'études en lien avec l'actualité (en économie et en droit)
- 2. Des réflexions méthodologiques sur la démarche de l'enseignant et l'organisation du travail en classe et hors la classe
- 3. Des pistes d'exploitation en amont, en aval des PFMP

Disponibles sur le site académique :

http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/ecogestion/sitelp/spip.php?rubrique37





Groupes de réflexion du 23 janvier 2012

En s'appuyant sur les présentations de ce jour, les expériences, les difficultés rencontrées et les réussites :

- Groupe 1 : dégager une méthodologie de progression dans les objets d'étude 2^{nde}, 1^{ère}, T^{nale} (comment complexifier progressivement les objets d'étude)

 Groupe 2 : identifier des points d'appui dans
 - Groupe 2 : identifier des points d'appui dans l'établissement, au dehors, pour initier des objets d'études
- ➤ Groupe 3 et Groupe 4 : concevoir des éléments méthodologiques favorisant l'entrée dans l'étude et sa réalisation





Merci pour votre participation

Documents créés à adresser

Groupes de réflexion Louise Labé

sandrine.freylinger@ac-lyon.fr

valerie.houel@ac-lyon.fr

Groupes de réflexion Alfred de Musset

samia.dellidj@ac-lyon.fr

dominique.mammet-Barriat@ac-lyon.fr

ÉCONOMIE DROIT

Formation académique du 23 janvier 2012

C. Ribat – V. Monmaron - MP Sauvé – D. Vassal IEN économie gestion